Bienvenue dans la fabuleuse Gazette de La Cagette, édition Décembre 2017 !

Vous y trouverez les grandes actualités de notre coopérative et le compte-rendu du dernier Forum.

L'édito : **La Cagette a passé une année incroyable !**

Par Élie Daviron

Ensemble, nous faisons la preuve de l'autogestion.

Nous avons trouvé un SPAR à la dérive, éreinté par des intermédiaires monopolistiques. Nous avons hérité dun navire à l'abandon. Frigos hors d'usage, lumière anxiogène, crasse accumulée dans la fatigue et la sueur. En quelques semaines, nous avons su trouver l'énergie et les ressources pour le remettre sur pied. Des quatre vents se sont rassemblés des trésors de connaissance et de compétences. La clé à molette, la faucille, le marteau, la plume et l'épée ont fait leurs offices. Mais plus encore, ce sont des mains nues qui sont venues à bout de cette montagne. Par la contribution de centaines de personnes, nous construisons chaque jour notre modèle. Les rayons se remplissent grâce aux comités de rayons, petit à petit le magasin se transforme. Chaque jour, de nouvelles et nouveaux membres sont accueilli·e·s. Des formations se mettent en place. Nous échangeons avec nos fournisseurs afin de rendre nos vies mutuellement plus sereines. Bref, nous nous structurons.

Nous connaissons une croissance très rapide. C'est une bonne nouvelle et une bonne nouvelle n'arrive jamais seule.

Depuis septembre, nous avons plus que doublé : plus de cinq-cent personnes nous ont rejoint !
Serons-nous mille à Noël ? Peu importe, en vérité, peut être que nous devrions plutôt nous poser la question en ces termes : Combien d'entre nous ont trouvé leur place ? Combien d'entre nous se sentent chez elle·ux à La Cagette ?
Lorsque nous avons commencé il y a deux ans, nous étions une poignée. Nous avons fait à l'époque le choix salutaire de nous faire confiance par défaut. Par peur de scléroser notre structure et de décourager les volontaires, nous avons choisi de ne pas figer les rôles, de réduire au minimum la distribution explicite des pouvoirs.
Cela nous a permis de laisser de la place à toutes les nouvelles têtes et de mobiliser toutes les énergies disponibles, quelle que soit la durée. Grâce à ces choix, nous avons longtemps pu inclure tou·te·s les membres dans nos décisions. Nous y sommes parvenu·e·s à trente, à soixante, à cent.

Nous avons dit "faites ce que vous voulez et vous en serez responsable" et nous avons oublié que nous étions comme des poissons dans l'eau.

Au millième membre, nous sommes à un tournant. Ce qui pour les ancien·ne·s est transparent comme de l'eau de roche semble trouble pour nombre de nouvelles et nouveaux. Pour devenir ce que nous ambitionnons de devenir et permettre à chacun·e d'améliorer son alimentation, nous allons devoir nous adapter.
Cette année 2018, nous allons devoir nous doter d'une structure de travail plus transparente et explicite. C'est à ce prix que de nouvelles personnes pourront attacher leur wagon. Lors de nos créneaux, nous devrons porter toute notre attention à transmettre nos connaissances. Nous devrons faire de notre magasin un lieu confortable et accueillant. Nous devrons mettre à la disposition de tou·te·s nos membres le mode d'emploi de La Cagette, les informations et les outils dont on a tou·te·s besoin pour libérer nos énergies créatrices et révolutionnaires. En somme, il nous faudra nous assurer que tout le monde, ici, se sente à la fois autonome et bien accompagné·e.

Merci pour cette année, bonnes fêtes et à l'année prochaine !

SOMMAIRE

P 3 :
• Les chiffres au 31 novembre
• L'engagement de 100€ en parts sociales

P 4 :
• Fin de mission du groupe de travail Bureau des membres
• Conclusion du Comité Monnaie Locale

P 5 :
• Présentation du comité Goéland

P 6 :
• L'informatique de La Cagette

P 7 :
• Et si on organisait l'Intercoop au printemps ?

P8 :
• Nouveaux comités
• Entrée en fonction de l'Agenda !
• Vie cooppérative : théâtre-forum

P9 :
• Solidarité : calendrier de l'avent inversé
• Forum

P10-11 :
• La Cagette

En annexe :
• Compte-rendu du Forum de Décembre

Horaires d'ouverture de la semaine de Noël

Par Antonin Molino

La Cagette se met en retraite pour célébrer les fêtes. Nous redoutons une vague d'absence parmis les coopérateur·rice·s et trois de nos salariés partent en vacances (les nantis !). Résultats, nous fonctionnerons selon les horaires suivants :

Du mercredi 27 au samedi 30 décembre :
- Le bureau des membres sera fermé.
- Tous les créneaux BDM seront annulés.
- Le magasin sera ouvert en en horaires réduits de 14h à 21h30.
- Les services de 6h-8h15 et 8h-11h au magasin seront annulés.

Toutes les personnes concernées par les annulations de service n'auront pas de rattrapage à effectuer. Elle sont néanmoins invitées - si elles le souhaitent - à venir sur un autre service durant les horaires d'ouvertures réduits, en s'inscrivant sur le planning des volant·e·s.

Pour toutes les personnes qui ont un service maintenu pendant cette période, mais qui sont absentes, on garde la règle habituelle. C'est à dire : elles doivent essayer de se trouver un·e remplaçant·e et le cas échéant, effectueront un rattrapage par la suite (la règle détaillée est disponible dans le manuel des membres visible dans votre espace membre).

Enfin, nous invitons tou·te·s les volontaires à garder leur déguisement de Mères/Pères Noël et à venir se peler les miches trois heures supplémentaires, dans notre ambiance polaire garantie, pour soutenir les copains et copines qui iront au turbin !

Inscrivez-vous sur le planning des volant·e·s disponible dans votre espace membre.

Les chiffes au 31 novembre

Par Maxime Thoueille

949 coopérateur.rices / 816 prévus

1560 produits en rayons contre 1354 le mois dernier

88860 € de ventes contre 60612 € le mois dernier

L'engagement de 100€ en parts sociales : bonne santé économique, principe d'équité et ouverture au plus grand nombre, tout concilier

Par Yannick Causse, Alicia Lambert, Alix Margado

Au fur et à mesure des réunions d'information, notre discours s'adapte aux évolutions de notre belle coopérative. Ainsi, après de nombreuses réunions d'informations (une cinquantaine depuis Juin !), nous avons réalisé qu'il était nécessaire de faire un rappel sur les enjeux liés à la prise de parts sociales dans le capital de notre coopérative.

100€ de parts sociales par personne = bonne santé économique

Cela permet de ne pas avoir à emprunter trop d'argent à des banques et devenir autonomes financièrement, La Cagette a besoin d'un fonds de roulement important.

C'est d'abord grâce aux souscriptions de capital que l'on a pu acheter le droit au bail du 19 boulevard Clemenceau, acheter les premiers stocks, financer les travaux.

Le fonds de roulement correspond à la somme dont dispose notre coopérative pour payer ses fournisseurs, ses employés et l'ensemble des charges de fonctionnement, en attendant les encaissements clients.C'est donc un indicateur permettant de connaître la capacité de La Cagette à couvrir de nombreuses dépenses sans avoir recours à un emprunt. S'il est suffisant, il permet aussi de financer les investissements nécessaires à l'activité.

Les 100€ de parts sociales que chacun·e d'entre nous s'engage à prendre dans la coopérative couvrent donc un grand nombre de dépenses courantes : l'achat de matériel et de stock, le paiement des loyers et salaires, ainsi que l'ensemble des charges. En effet, la première année, nous ne serons pas assez nombreuses·x pour que les ventes puissent couvrir tous ces investissements et dépenses, le fonds de roulement alimenté en partie par les parts sociales de capital est donc vital pour la bonne santé financière et la pérennité de notre PROJEEEEET !

100€ de parts sociales par personne = engagement sur la durée et équité

L'engagement financier est une partie importante de l'engagement personnel au sein de la coopérative. C'est aussi cela qui fait que nous sommes co-propriétaires de La Cagette.
S'engager à prendre 10 parts sociales, en une fois ou de façon échelonnée, c'est entrer dans le collectif qui a créé la société coopérative. Les 100€ sont un engagement moral à participer à la même hauteur que tout le monde et donc d'assurer l'équité entre tou·te·s.
Ceci posé, on comprendra pourquoi la règle est stricte : en souscrivant à La Cagette on s'engage tou·te·s à prendre 10 parts sociales à 10€ (= 100€), pour assurer la santé économique de La Cagette. Pour l'équité entre tous et toutes, il est possible d'étaler les versements dans un délai que chacun·e juge raisonnable.

Fin de mission du groupe de travail Bureau des membres

Par Alicia Lambert

Le groupe de travail Bureau des Membres (BDM) a été créé en juin 2017 pour rassembler les personnes intéressées par la rédaction du “Manuel des Membres” et l’animation des réunions d’informations, principalement.

Les choses ont bien changé :

Seules restent les réunions d’informations qui sont assurées par un groupe autonome ayant sa propre mail-list :

reunionsaccueil@lacagette-coop.fr

(dont les membres vous attendent pour grossir leurs rangs !)

Les membres en service 3h toutes les 4 semaines au bureau des membres (11 rue Balard) sont devenus autonomes et réalisent toutes les tâches relatives à la gestion des membres avec brio !

Le groupe de travail BDM a donc rempli sa mission et son nom, ainsi que sa mail-list portent désormais à confusion. On le confond avec le vrai, l’unique bureau des membres, géré par les coopérateur·rice·s en service au 11 rue balard du mercredi au samedi de 13h30 à 19h.

La mail-list bdm@lacagette-coop.fr sera donc supprimée.

Conclusion du Comité Monnaie Locale

Par Laurie Sarrasin

Nous avons contacté les créateur·rice·s de La Graine pour recueillir des informations et nous en sommes venu·e·s à la conclusion que le comité pour l’adhésion à La Graine est inutile... Pour le moment.

La Graine n’est pas encore mise en circulation, l’association espère que cela pourra se faire avant l’été 2018.

Nous avons tout de même essayé de nous renseigner sur ce que cela impliquerait pour La Cagette, pour la mise en place : au niveau des caisses, d’Odoo (notre logiciel de gestion / compta), au niveau du coût...

Malheureusement La Graine ne peut pas nous donner toutes ces informations pour le moment, car elle·il·s ne les ont pas en leur possession. Depuis mars 2017, c’est un nouveau groupe qui gère La Graine (tou·te·s les ancien·ne·s membres sont parti·e·s). La nouvelle équipe est en train de tout reprendre, de revoir les statuts, la charte, les critères d’adhésion...

Elle souhaite notamment définir des critères moins stricts pour que La Graine puisse être ouverte à plus de prestataires. Dans tous les cas, l’équipe nous a confirmé que les valeurs de La Cagette et de La Graine sont tout à fait en accord et qu’il ne devrait pas y avoir d’opposition au fait que La Cagette adhère à La Graine.

Le Comité Monnaie Locale fait donc une pause... Pour le moment !

Présentation du comité Goéland

Par Céline Gachet et Alicia Lambert

Partant du constat que les salariés, détenteurs de la substantifique moelle de l'information à La Cagette, sont très sollicités par les coopérateur·rice·s durant la journée, ce qui les empêche d'avancer sur leur travail et les obligent à rattraper leur retard en dehors de leurs heures, un comité a surgi comme une lueur d'espoir dans les ténèbres... Les goélands !

Quelle mission et pour quel objectif ?

La principale mission du comité goéland est de participer à l'ensemble des créneaux, au magasin comme au bureau des membres (BDM) en couvrant toutes les plages horaires, afin de récupérer le maximum d'informations sur les tâches récurrentes ou plus ponctuelles et les procédures. Ceci notamment auprès des coopérateur·rice·s en service et des «auto-cageots» et "auto-cagettes" qui ont pour certains déjà mis en place des modes d'organisation très opérants. (Nb : le terme auto-cageot/cagette est préféré à super-cageot/cagette car il n'induit pas de fausse relation hiérarchique, antinomique avec le projet de La Cagette et évoque mieux sa vocation de facilitation de l'auto-gestion au sein d'un créneau).
Une fois toute cette saine nourriture de l'esprit intégrée, les goélands (comme leurs homologues à plumes), transmettront cette information à tout·e·s celles et ceux qui souhaitent se sentir plus à l'aise dans le magasin et au BDM, plus autonomes, plus libres de leurs mouvements durant leur service, en somme !

L'information sera transmise par des outils collaboratifs, accessibles à tous et toutes, par des formations « sur le terrain » dans le magasin et au BDM, et, si besoin par des formations plus spécifiques pour les personnes préférant un accompagnement plus personnel. Cette transmission a pour but de permettre à tous et toutes de devenir "auto-cageot" et "auto-cagette" sur leurs créneaux respectifs.

L'idée est donc, non seulement de soulager les salariés, mais aussi de permettre à chacun·e de se sentir utile, autonome, à l'aise au sein de la coopérative durant ses 3 heures de service.

Dans un premier temps, les goélands viendront donner un coup de main et comprendre le déroulement des créneaux, afin de recueillir l'information à la source, avant de la digérer et de la transmettre. Pas de panique, elle·ils·s ne sont pas là pour juger votre travail, ne vous étonnez pas de croiser ces drôles d'oiseaux qui viendront peut-être vous poser des questions pendant votre service, elle·il·s sont là pour que tout le monde puisse voler de ses propres ailes !

Envie de les rejoindre ? N'hésitez-pas !

goeland@lacagette-coop.fr

L'informatique de La Cagette

Par Jérémy Pougnet

Le groupe a connu une belle évolution cette année. Depuis l'ouverture du supermarché, de nouveaux et nouvelles membres sont venus renforcer l'équipe, et ça tombe bien car de nouveaux projets sont là aussi !

Bientôt, il sera possible de visualiser la liste de ces projets en cours et leur avancée.

Cela permettra aussi de mettre en valeur le travail merveilleux, effectué souvent dans l'ombre par Antoine, Céline, César, Iago, Katie, Lucie, Michel, Martin, Nikolay, Pascal, Romain, Sabine et j'en passe. Merci à vous tou·te·s..

C'est Noël, youpi ! Alors en cadeau, nous en profitons pour vous annoncer les bonnes nouvelles pour 2018 :

- Facilitation du passage en caisse et réduction des erreurs grâce à l'impression à venir de nos propres codes-barres pour les produits qui n'en ont pas (comme la bière), et pour tout le vrac et les fruits & légumes à peser.
- Mise en place de notre propre "serveur de fichier" interne, où nous pourrons bien sûr partager des documents, mais aussi mettre de la musique pour avoir des playlist du tonnerre en magasin !
- Des tutos pour se servir des téléphones de La Cagette
- Poste de prise-de-vue à venir pour les produits... Et photos d'identité pour les membres au magasin, en partenariat avec Charles du groupe Com'.

Et bien d'autres améliorations, on le souhaite !

Par conséquent, les bonnes volontés sont toujours les bienvenues.

Si vous êtes curieuse·x, qu'une souris ne vous fait pas peur et que vous avez régulièrement du temps à donner, sur place ou depuis chez vous, venez donc découvrir le monde merveilleux de l'informatique d'une coopérative ! Envoyez-nous un mail à informatique@lacagette-coop.fr .

Les besoins matériels : moins de PC, plus de Watts !

Merci encore à toutes les personnes qui nous ont donné leur vieil ordinateur. Nous en avons fait bon usage, depuis l'épicerie jusqu'au bureau des membres aujourd'hui. Nous utilisons maintenant des applications trop gourmandes pour les vieux ordinateurs. Nous ne les récupérons donc plus, mais si vous voulez vous débarrasser du vôtre, vous pouvez l'amener directement à "Informatique +", la boutique informatique solidaire aux arceaux (2 rue Jacques Draparnaud, arrêt Les Arceaux de la ligne 3 de tram).

Il est prévu de nous régaler les oreilles avec un système son intégré au magasin. Le super système initialement prévu n'est pas abandonné, cependant son installation est reportée car cela demande du temps et de l'argent, et aujourd'hui nous consacrons notre énergie à pérenniser le fonctionnement du magasin.

Vous l'avez vu, nous ne nous sommes pas privé·e·s de musique pour autant, et tout en récup' ! (ampli trouvé aux poubelles, enceintes données, d'autres prêtées).

L'idée aujourd'hui est de mieux sonoriser le supermarché et d'amener le son jusqu'aux vestiaires et même jusqu'à Balard !

Nous acceptons donc tout ampli ou enceintes dont vous voulez vous débarrasser, vous pouvez les laisser aux vestiaires avec un petit mot à l'attention du groupe info. Merci !

Et si on organisait l'Intercoop au printemps ?

Par Maxime Thoueille

Au Forum de novembre, Yannick nous avait fait le compte-rendu de la rencontre Intercoop des 14 et 15 octobre à Lille. Mais c'est quoi en fait l'Intercoop ?

La Cagette fait partie depuis sa création du réseau informel des supermarchés coopératifs. Oui oui, il y a bien des Cagettes partout en France et vous participez à un mouvement national ! Mais attention, chaque supermarché est indépendant, a son nom propre (La Louve à Paris, Superquinquin à Lille, Otsokop à Bayonne...) avec son contexte local et surtout ses pratiques ! Nous partageons un socle commun, celui de reprendre en main notre consommation en nous organisant collectivement pour y parvenir et de s'inspirer fortement de la Park Slope Food Coop à New York (https://www.foodcoop.com).

Tous les 6 mois, une rencontre est organisée à l'initiative d'un des projets, afin d'échanger sur nos pratiques respectives et donner une dynamique aux jeunes pousses ! Des outils sont d'ailleurs mis en place progressivement pour partager les connaissances et faciliter l'essaimage.

Après Paris (février 2017) et Lille (octobre 2017), j'ai lancé l'idée d'organiser la prochaine Intercoop à Montpellier au printemps 2018. Alors ça vous dit d'accueillir les coopain·ine·s ?

Perso, je suis super chaud, mais la seule condition pour qu'on valide le projet c'est qu'une équipe de choc se forme pour s'occuper de la logistique ! Murielle, Lucie, Yannick et moi avons donc formé le comité Intercoop. Nous avons besoin de d'agrandir l'équipe rapidement (car le printemps va arriver vite !). Si vous êtes donc partant·e·s pour porter le projet avec nous, envoyez un mail à intercoop@lacagette-coop.fr ou rendez-vous le jeudi 11 janvier à 18h au 11 rue Balard pour la prochaine réunion du comité intercoop !

Retrouvez une liste (non exhaustive) des projets en France et en Europe sur : https://supermarches-cooperatifs.fr/

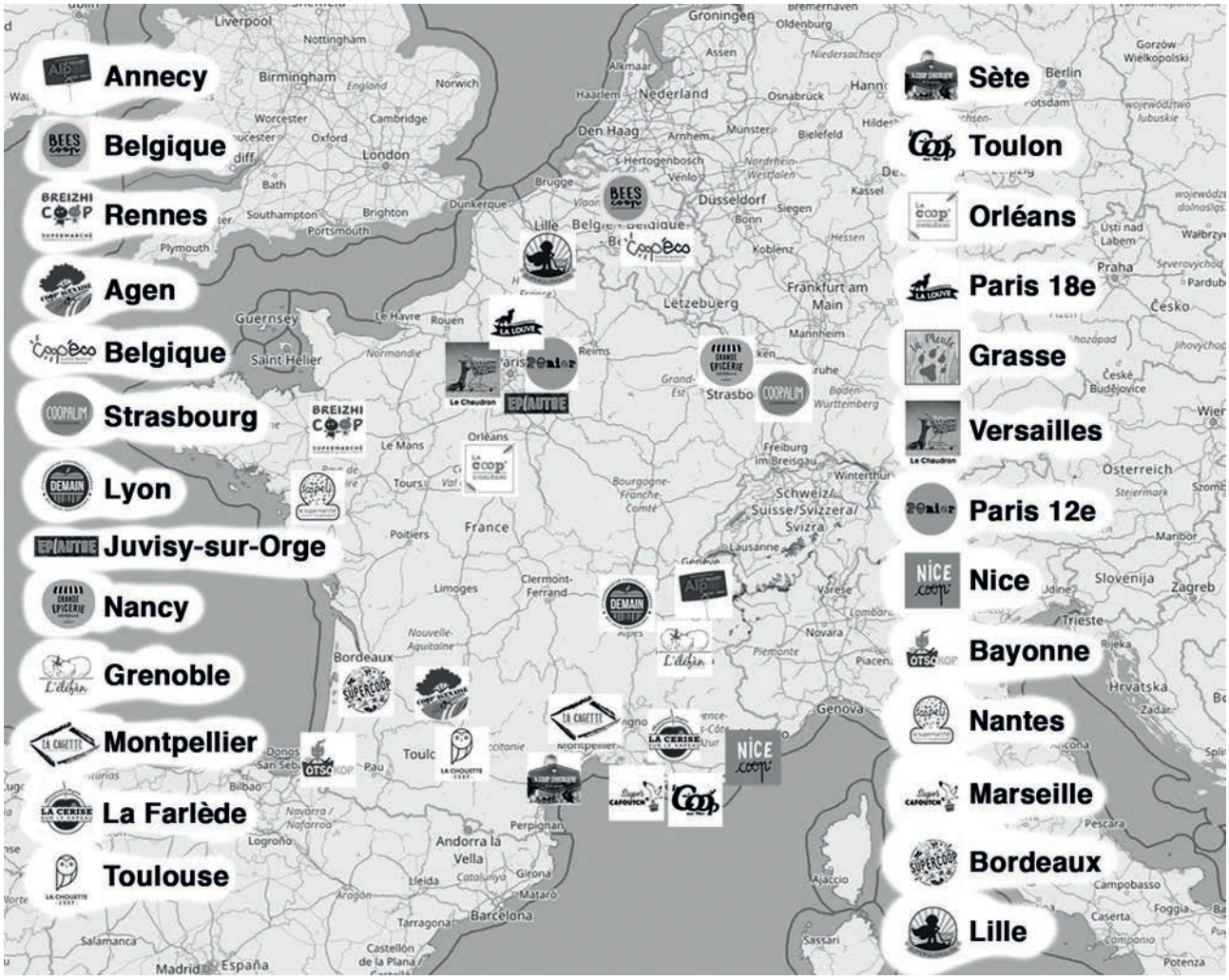

Nouveaux comités

Par Élie Daviron

• recherche@lacagette-coop.fr : groupe de travail destiné à faire des travaux de recherche et faire l'interface avec les chercheur·euse·s d'autres organisations.

• fourmis@lacagette-coop.fr : comité destiné à proposer un format participatif pour le mois de janvier afin de poser les questions d'organisation du travail à La Cagette et les relations entre les différents acteur·rice·s impliqué·e·s.

• espace@lacagette-coop.fr : comité destiné à expérimenter la méthode LEAN à La Cagette autours de l'espace membre de notre site web et de l'utilisation du local de Balard.

• solidarite@lacagette-coop.fr : comité destiné à trouver des solutions de solidarité nationales ou locales à destination de nos membres les plus démuni·e·s et à penser l'action sociale de la cagette.

• intercoop@lacagette-coop.fr : comité destiné à organiser l'Intercoop au printemps 2018 à Montpellier !

Retrouvez la liste de l'ensemble des comités dans votre espace membre, onglet "Comités" :

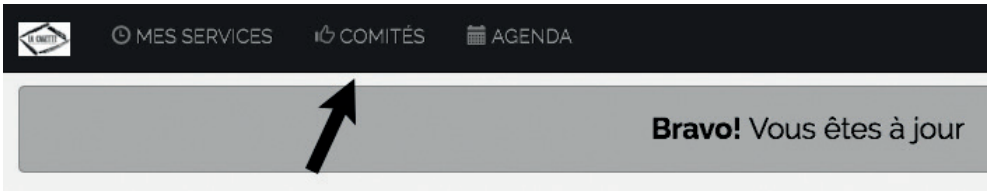

Evènements à venir : Vive l'AGENDA !

• Lundi 8 Janvier à 18h45 au 30 rue Balard : Forum mensuel ! Ramenez des victuailles pour partager un nouveau moment collectif.

• Samedi 13 janvier à 17h au 11 rue Balard : Viens apprendre à fabriquer tes produits ménagers.

• Samedi 20 janvier à 11h00 au 11 rue Balard : Comment faire un p'tit dej de champion made in La Cagette !

Retrouvez désormais l'ensemble des événements de la Cagette et réunions des comités sur l'agenda de La Cagette dans votre espace membre:

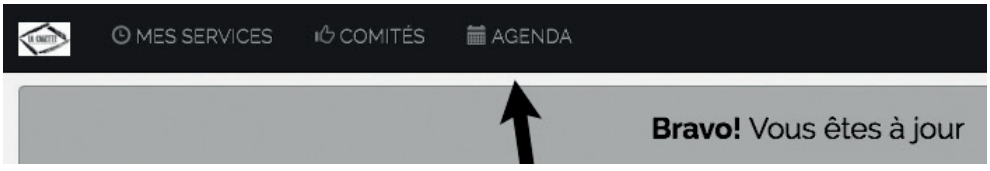

Vie coopérative : Théâtre-forum du 15 décembre

Par Charles Godron

Le vendredi 15 décembre une bonne quarantaine de personnes (je crois que nous étions près de cinquante mais à un moment on a dû cesser de compter : on avait des verres à la main...) sont venues à 19h participer à la soirée théâtre-forum autour du thème «Consommer autrement, en sommes-nous capables ? Consommer autrement est-ce résister ?» magistralement orchestrée par la Compagnie des Nuits Partagées, luxueusement hébergée par La Gerbe et magistralement régalées par la succulente soupe 'y' croutons de Bénédicte de La Cagette, réchauffée et servie avec amour par Caroline de La Gerbe. Quand il s'est agi de clore la soirée vers 22h nous avons tous eu un goût de trop peu, le temps est passé très vite ! Alors on va travailler à renouveler l'expérience au printemps ! Merci à tou·te·s les participant·e·s !

Solidarité : Opération calendrier de l'avent inversé

Par Charles Godron

Le groupe vie coopérative, sur une proposition de Bénédicte, orchestrée et mise en œuvre par Emmanuelle et Guillaume, a pu grâce à vous tou·te·s remettre samedi 23 décembre à l'Association Humanitaire de Montpellier afin qu'ils confectionnent des colis de noël et les offrent le 24 décembre aux sans-abris de Montpellier lors du Noël Solidaire qu'ils organisent :

324 dons récoltés en 13 jours d'ouverture du magasin, sous la forme de 110 kg de produits alimentaires (hors enballages) et de 77 produits d'hygiène !

Compte Rendu Forum du 4 décembre

Merci aux 92 personnes s'étant réunies pour le forum de décembre. L'ordre du jour a été globalement respecté.
Les sujets abordés:

- Rappel sur le mode de prise de décisions à La Cagette
- Point détaillé sur les chiffres de La Cagette
- Réponses aux Questions des coopérateur·rice·s
- Création du comité Goélands
- Point sur le comité rattaché·e·s
- Proposition sur les jours fériés
- Résultats enquête réalisée début 2017 : qui sont les participant·e·s de La Cagette ?
- Point communication

Retrouvez le compte rendu en annexe à la fin de La Gazette et sur le site web de la cagette : https://lacagette-coop.fr, rubrique Documentation

Bonne lecture !

Prochain Forum

Lundi 8 janvier 2018 18h45 à La Bridgerie 30 rue Balard

La Cagette

Nous construisons La Cagette : un supermarché à but non lucratif, ouvert à toutes et à tous, qui repose sur la participation de ses membres qui en sont les seul·e·s propriétaires, les seul·e·s décisionnaires et les seul·e·s client·e·s.

Nous voulons permettre à chacun·e d'améliorer son alimentation quels que soient ses moyens et ses convictions et participer à construire des filières durables et transparentes.

La Cagette est le fruit d'une tension fertile entre un principe coopératif qui donne à chaque membre une voix et un principe de participation qui donne aux membres une influence proportionnelle à leur engagement dans le projet.

Les coopérateur·rice·s

Nous ne sommes pas subordonné·e·s. Nous sommes auto-organisé·e·s et avons choisi de prendre la responsabilité de faire fonctionner la Cagette à minima trois heures par mois.

Nous sommes co-propriétaires de La Cagette et de ce fait responsables de l'application des décisions collectives et des réglementations en vigueur sur le territoire français afin de préserver notre projet.

Nous fonctionnons en équipes autonomes. Nous avons notre mode de fonctionnement pendant le créneau, soit autour d'un·e bénévole Super-cageot·e volontaire, soit en en auto-organisation.

Nous ne sommes pas à La Cagette pour nous occuper mais pour faire ce qui est utile au projet. Nous pouvons changer de créneau si nous ne nous plaisons pas dans notre équipe. Nous ne sommes en aucun cas contraint·e·s de faire une tâche qui nous paraît dangereuse, harassante ou inadaptée à notre condition.

Nous sommes responsables de transmettre les infos et les outils qui nous ont été transmis.

Pour améliorer le projet, nous pouvons rejoindre ou former un comité ou un groupe de travail.

Les salariés

Les salariés de la Cagette sont des animateurs de réseaux. Ils cherchent à favoriser au maximum l'autonomie des coopérateurs en leur donnant les outils et les informations nécessaires à la réalisation de leurs missions.

Les salariés transmettent aux coopérateur·rice·s les contraintes légales et celles liées à l'activité de La Cagette. Ils informent les coopérateur·rice·s des décisions collectives afin qu'elles soient appliquées.

Les salariés sont responsables d'assurer le suivi et la continuité du service. Ils cherchent à développer le projet au maximum de son potentiel.

Les comités et groupes de travail

Les comités et groupes de travail sont ouverts à tou.te.s et composés de coopérateur·rice·s bénévoles. L'objectif d'un comité est d'améliorer La Cagette au bénéfice des coopérateur·rice·s.

Les salariés peuvent expliquer aux coopérateur·rice·s la marche à suivre pour former ou rejoindre un comité ou un groupe de travail.

Les groupes de travail et les comités formulent des propositions adoptées au consentement. En l'absence de consentement ou sur la demande d'un·e autre coopérateur·rice, la proposition est discutée au forum.

Les super cageot·te·s

Les super-cageot·e·s sont des volontaires qui font le trait d'union entre les salariés et les coopérateur·rice·s. Ils connaissent, transmettent et améliorent les procédures.

Les procédures

Nous sommes plus d'un millier de personnes, les procédures servent à organiser le travail collectif. Avant de réaliser une tâche, il est nécessaire de se renseigner sur la procédure à suivre. Pour chaque tâche, des procédures sont disponibles dans les portes-vues violets et sur le Drive.

Au magasin, 19 Avenue Clemenceau, les coopérateur·rice·s assurent :
Le nettoyage du magasin et le respect des normes d'hygiène.
La réception, la mise en rayon et la vente des produits aux membres.
Au bureau, 11 Rue Balard, les coopérateur·rice·s assurent :
L'inscription des nouveaux·lles membres
La saisie des feuilles de présence
L'information des membres.

Ont participé avec passion et concentration à la réalisation de cette Gazette de La Cagette : Antonin, Charles, Elie, Guillaume, Jérémy, Laurie, Maxime et Yannick sans pouvoir citer nommément tou·te·s les autres trop nombreuses·x pour leurs conseils, avis circonstanciés, avisés et inspirants.

Si vous souhaitez participer à la prochaine Gazette, que ce soit en proposant un article, des photos, des dessins, des bisous, des... Vous êtres les bienvenu·e·s !
Envoyez vos œuvres à forumag@lacagette-coop.fr après le prochain forum !

LA CAGETTE DE MONTPELLIER

Supermarché coopératif et participatif

Magasin et siège :

19 avenue Georges Clémenceau
34000 Montpellier
–
contact@lacagette-coop.fr
–
09 83 34 66 91
04 11 80 25 33
–
Ouverture du mercredi au samedi
de 8h à 10h45 et de 16h30 à 21h30

Bureau des Membres :

11 rue Balard
34000 Montpellier
–
Ouverture du mercredi au samedi
de 13h30 à 19h
–
Renseignements sur place ou par téléphone
aux mêmes horaires :
04 11 80 25 30
04 11 80 25 31

Web : lacagette-coop.fr

Page fb : @LaCagette34

La Cagette de Montpellier - RCS Montpellier 829 951 847
Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique
© La Cagette de Montpellier - Décembre 2017

Compte-rendu Forum décembre 04/12/2017 - 18h45

Animatrice : Alicia
Maître du temps : Guillaume
Scribes : Catherine, Maxime, Yannick
Nombre de personnes présentes : 87

Sujet à traiter	Qui ?	Tps	Nature	Docu
ACCUEIL : 18h45-19h				
POINT INFORMATIF SUR LES INDICATEURS DE SUIVI				
Point Chiffre du mois + questions des coopérateur·rice·s	Elie	10	Information	Eo972kS
POINTS A TRAITER				
Questions diverses des coopérateur·rice·s et info goeland et comité rattaché·e·s	Jacques, Paule, Alicia	15	Information	
Point d'étape sur les "Jours fériés"	Anne et Céline	30	Décision	1hl1MW
Retour sur enquête 2017 et lancement d'un GT Recherche	Antonin/Elie/ Alice	20	Information	https://cr
Point com : infos importantes en fin de forum !	Charles	5	Information	
FIN : 20H30 !				

Félicitations aux 92 personnes s'étant réunies pour le forum de décembre. Une participation en baisse mais un forum dense et mené avec brio ! L'ordre du jour a été globalement respecté. Vous retrouverez donc :

1. Rappel sur le mode de prise de décisions à La Cagette
2. Point sur les constantes
3. Questions des coopérateur·rice·s
4. Création du comité goélands
5. Point sur le comité rattaché·e·s
6. Point d'étape sur les jours fériés
7. Enquête réalisée début 2017 : qui sont les participant·e·s de La Cagette ?
8. Point communication

Bonne lecture ! ❤

I. Rappel sur le mode de prise de décisions

Les décisions prises en forum

Nous pratiquons la gestion par consentement comme expliqué dans le manuel des membres (disponible dans votre espace membre). Pour prendre une décision nous devons avoir une **proposition détaillée en Forum et lever ensuite toutes les objections considérées comme "légitimes"**. Le consentement diffère donc du consensus qui consiste en l'adhésion de tous à une décision alors que le consentement s'exprime lorsqu'il n'y a plus d'objections légitimes. Si nous n'arrivons pas à atteindre un consentement sur une proposition, nous faisons remonter la proposition à l'instance supérieure. Le vote est donc exclusivement réservé aux assemblées générales [AG] (que nous organisons dès que le besoin s'en fait sentir). En attendant les AG, on trouve le meilleur compromis possible et on améliore au fur et à mesure.

Rappel : Pour les personnes peu à l'aise avec l'expression en public ou ne pouvant se rendre à un Forum traitant d'un sujet leur tenant à coeur, il existe un circuit "papier" pour faire remonter des points en Forum. Deux outils sont à votre disposition :

- *Un classeur dans le hall d'accueil du magasin avec des fiches vertes*
- *Un formulaire en ligne pour celles et ceux qui sont plus à l'aise du clavier que de la plume !*

C'est le groupe Forum-AG qui traite ces demandes et qui peut se faire votre porte-parole !

II. Point sur les constantes de La Cagette

Le groupe financement s'est réuni au mois de novembre pour proposer aux membres des indicateurs facilement compréhensibles. Vous avez des questions ? Vous souhaitez vous investir ou comprendre comment on gère nos finances ? Contactez financement@lacagette-coop.fr.

Vous trouverez donc ci-dessous :

- En rouge : les chiffres initialement prévus, dans le business plan (BP) livré en mai 2017
- En bleu : la réévaluation des chiffres, réalisée en octobre 2017

NB : nous avons réévalué les objectifs de vente car les rayons mettaient plus de temps que prévu à se remplir. Des rayons peu achalandés → moins de vente.
Nous avons décidé de remplir les rayons plus lentement que prévu, mais de façon plus pertinente pour éviter le gaspillage entre autres.

- en vert : les chiffres réels + la projection : réels pour les mois passés, projection pour les mois à venir

A. Evolution du Chiffre d'Affaires (CA) mensuel

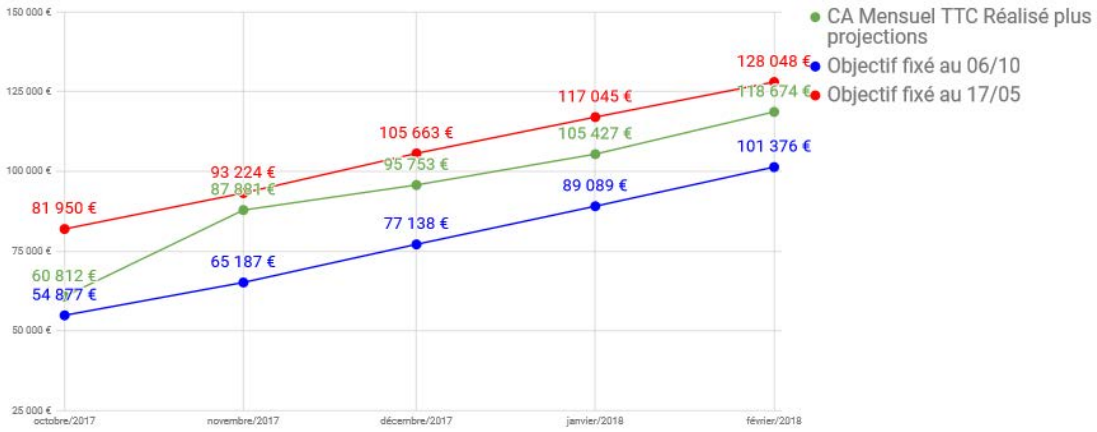

B. Evolution du CA par coopérateur·rice

Dans le BP initial, nous avions fixé un panier moyen de 108 euros par coopérateur·rice. Nous n'avions pas prévu que ce panier ne serait pas atteint dès le lancement de la coopérative. Cet objectif n'a pas été atteint car les rayons n'étaient pas assez rempli. Nous avons donc réévalué le BP en octobre.

On a donc planifié que le panier moyen serait atteint en mars 2018. C'est pour ça que la courbe n'est plus constante mais devient croissante.

Dans la planification, on a prévu que le CA moyen par coopérateur·rice n'évoluera pas beaucoup en décembre car beaucoup de personnes seront en vacances. La courbe repartira ensuite.

C.Evolution du nombre de coopérateur·rice·s

En novembre, 949 membres. On a dépassé les objectifs fixés en mai et réévalués en octobre. Bravo à nous !

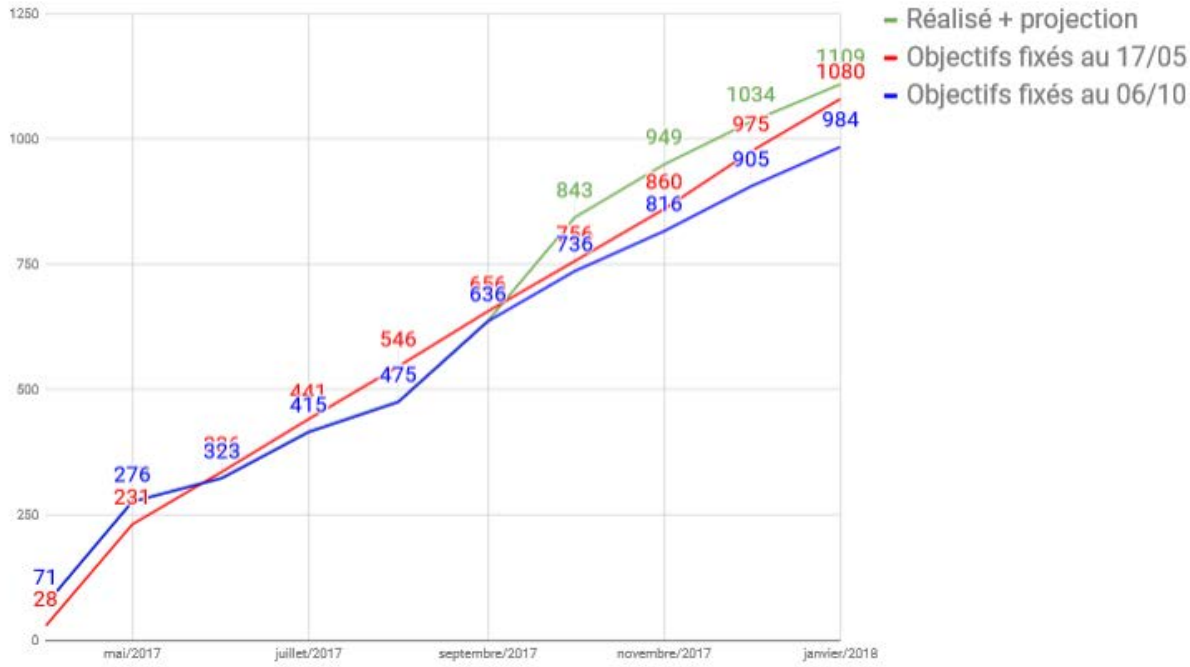

D. Augmentation mensuelle du nombre de coopérateur·rices

En septembre et octobre, nous avons intégré beaucoup de nouveaux et nouvelles membres. En novembre, il y a eu une diminution du nombre de personnes rejoignant la coopérative.

Il faudrait peut être réfléchir à une stratégie de communication pour relancer ce pôle.
Jusqu'à présent, nous n'avons fait aucune campagne de communication car nous souhaitions un départ en douceur. Peut être qu'il serait temps de se lancer ?

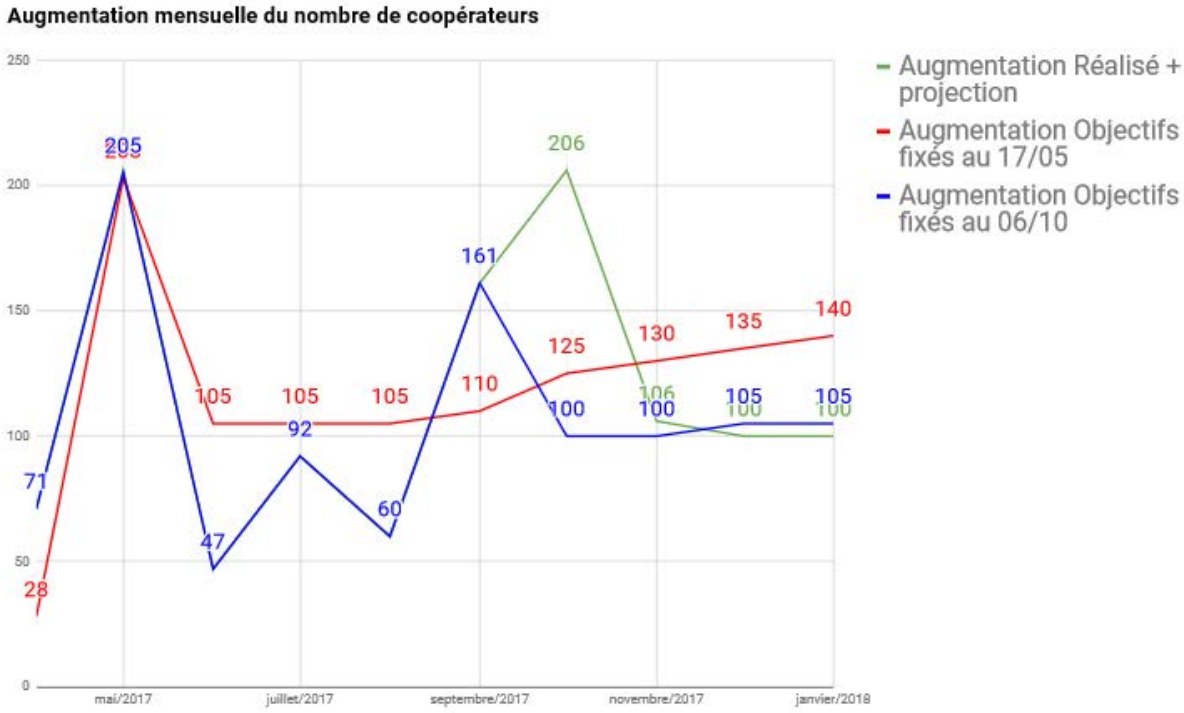

E. Le capital

Lors du lancement de la coopérative, les gens investissaient massivement. Beaucoup ont acheté plus de 10 parts sociales.

A présent, c'est moins le cas, même si 70% des membres aujourd'hui investissent au moins 100 euros dans la coopérative

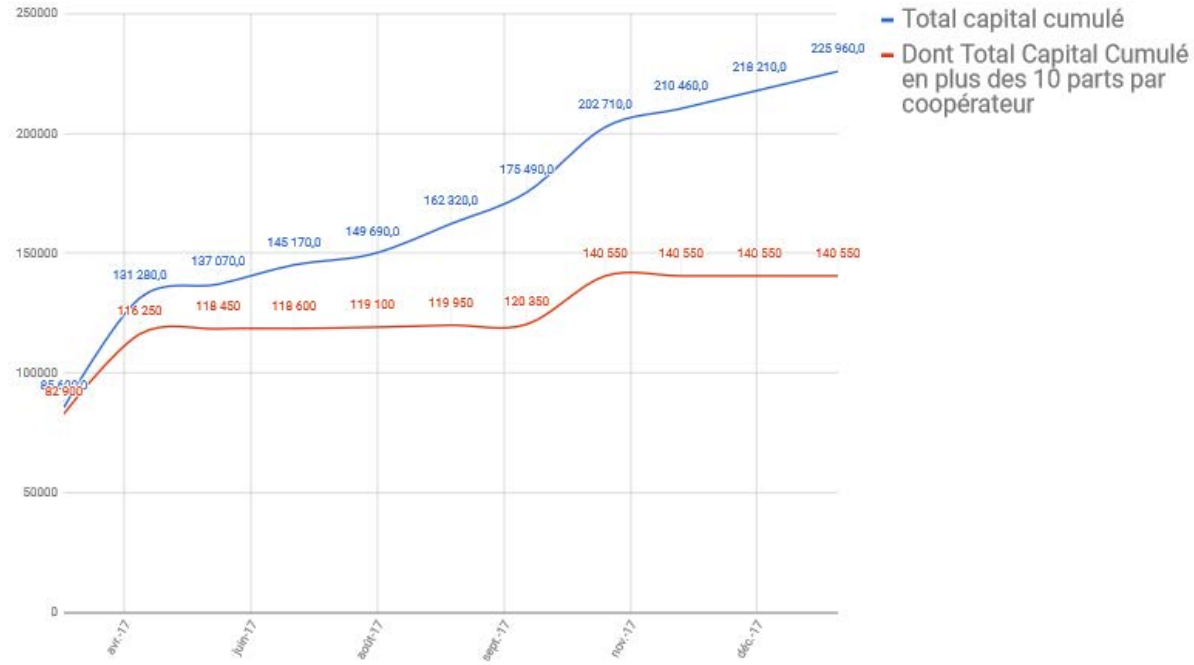

III. Questions des coopérateur·rice·s

2 façons de faire remonter les questions :

- Classeur avec les feuilles vertes à l'entrée.
- Formulaire sur internet que vous trouverez en cliquant ici

A La Cagette, on est pour l'implication de tou·te·s. C'est notre supermarché, c'est votre supermarché ! On n'est pas favorables au "ya qu'à / faut que vous" : si on veut que quelque chose se fasse, on se lance dessus et on n'attend pas que d'autres le fassent à notre place ! N'hésitez pas à contacter le groupe forumag@lacagette-coop.fr si vous avez des envies, que vous souhaitez qu'on vous accompagne pour le lancement d'un comité ou pour toute question.

Certaines questions très précises ont reçu une réponse par mail ou par téléphone. Voici les points traités au forum :

Remplacements	Plusieur personnes ont demandé s'il était possible que d'autres moyens soient mis en place pour proposer / demander à être remplacé·e·s. Pour l'instant il n'y a que le tableau au magasin qui permet les échanges de services. Il est prévu qu'un forum d'échanges soit mis en place sur l'espace membres. Mais il y a beaucoup de choses à faire en informatique et ce point n'est pas prioritaire ! Si vous souhaitez aider le groupe informatique et que ça aille plus vite, contactez-les à l'adresse informatique@lacagette-coop.fr ! En attendant, utilisons le tableau au magasin, et aussi le bouche à oreilles lorsqu'on fait nos courses ! Qui prévenir quand on sait qu'on va manquer son créneau ? La ou le supercageot·te. Il n'y en a pas encore dans chaque créneau, si vous souhaitez vous investir un petit peu plus, rejoignez le comité goéland ! goeland@lacagette-coop.fr
Tri des déchets et Compost	Les personnes intéressées par le comité compost peuvent le rejoindre en envoyant un mail à Maya Dubois duboismaya@yahoo.fr Une adresse mail va bientôt être créée pour ce comité. Si vous avez d'autres idées pour le tri, n'hésitez pas à le lui faire remonter également !
Livraisons à domicile	C'est une très bonne idée. Mais elle est un peu précoce, il serait judicieux d'attendre d'être plus nombreux·ses pour se lancer là-dedans. Néanmoins si des personnes sont intéressées par la mise en place d'un tel système ils peuvent créer le comité idoine, n'hésitez pas à contacter forumag@lacagette-coop.fr pour de l'accompagnement dans la création du comité.

IV. Création du comité goéland

Les salariés sont super sollicités par les bénévoles à longueur de journée. C'est normal, c'est eux qui détiennent la substantifique moelle de l'information !

Le problème, c'est qu'ils ne peuvent pas avancer dans leur travail et doivent rattraper quand le magasin est fermé.

D'où la création de la team goéland ! Le but de ce comité est d'aller dans tous les créneaux du magasin pour voir toutes les procédures à réaliser pour faire fonctionner le magasin de manière autonome afin de décharger les salariés.

Ces procédures seront utilisées pour former les super cageots et super cagettes qui seront ainsi au courant de tout ce qu'il y a à savoir sur leur créneau respectif, pour transmettre l'info aux coopérateur·rice·s et qu'on devienne tou·te·s de plus en plus autonomes ! YAY !

L'idée est donc, non seulement de soulager les salariés, mais aussi de permettre à chacun·e de se sentir utile, autonome, à l'aise au sein de la coop durant ses 3 heures.

N'hésitez pas à les rejoindre ! goeland@lacagette-coop.fr

Si vous souhaitez savoir pourquoi ce groupe s'appelle goéland, sollicitez la géniale Alicia : licia@posteo.net

V. Point sur le comité rattaché·e·s

Dans un foyer (couple, famille, coloc…), certaines personnes sont coopérateur·rice·s, d'autres non.

Dans le modèle initial de New York, Park Slope Food Coop (PSFC pour les intimes), chaque membre d'un foyer doit être membre de la coopérative. Ce principe d'équité est fondamental pour que chacun·e s'investisse dans le projet.

A La Louve à Paris, lors du lancement de la coopérative, a été décidé la création temporaire de rattaché·e·s (un·e membre rattaché·e à un·e coopérateur·rice peut venir faire ses courses dans le magasin sans avoir à faire partie de la coopérative).

A Montpellier, la question fait débat et n'a pas été tranchée. Lors de la proposition de suppression des rattaché·e·s, une objection légitime a été énoncée.

C'est pourquoi un comité rattaché·e·s voit le jour. Réunion prévue le 21 décembre au 11 rue Balard, de 18h30 à 20h30.
Rejoignez-les si vous êtes intéressé·e·s par la question. Pour toute question / remarque : rattaches@lacagette-coop.fr
Sur le Drive, compte rendu de la première réunion ici

VI. Point d'étape sur les jours fériés

Previously at La Cagette : Retrouvez les épisodes précédents dans les compte rendus des mois d'octobre et de novembre !

Le comité jours fériés s'est réuni le 13 novembre. Le but de ce comité est de travailler sur une proposition à laquelle toutes les personnes présentes seraient prêtes à consentir, bien qu'ayant des avis à priori divergents. Cette proposition vous sera présentée à la fin de ce chapitre.

Lors de cette réunion, 10 personnes étaient présentes, 9 excusées qui avaient communiqué des textes dont on a tenu compte.

Le compte-rendu de la réunion et documents utilisés sont disponibles en cliquant ici. Allez-y, c'est passionnant !

Le comité a procédé en plusieurs étapes :

1) Récapitulatif sur la législation et souhaits des salariés

Ce que dit la loi : 11 jours fériés, mais 1 seul obligatoirement chômé, le 1er Mai.
Dans notre cas, nous n'avons pas d'accord de branche et de convention collective. Donc nous pouvons légalement faire travailler nos salariés les jours fériés sans augmentation du salaire, mis à part le 1er Mai.
Les entreprises ont le droit de définir des jours "fériés" qui leur sont propres.

Souhaits des salariés :

- Ne pas travailler le 25 décembre et le 1er Janvier. Pour les autres jours fériés, ils ne s'opposent pas à l'ouverture.
- Ils proposent d'établir un planning de roulement afin qu'ils ne soient pas tous obligés de travailler tous les jours fériés.
- Ils rappellent également qu'on peut avoir des amplitudes horaires moins étendus les jours fériés car il n'y a pas de livraisons.

2) Retour sur le 1er novembre et le 11 Novembre

La semaine du 1er novembre a été une excellente semaine au niveau du CA.

Le samedi 11 novembre a été un samedi classique à La Cagette : il n'y a pas eu de boycott par les coopérateur·rice·s.
Ces informations un peu contradictoires nous apprennent une chose : nous sommes une coopérative jeune et ce test ne peut pas être considéré comme significatif.

3) Échanges à bâtons rompus et création d'une "map" des aspects abordés

N'hésitez pas à lire le compte rendu pour voir tous les aspects abordés plus finement : cadre légal, protection des salariés, santé de l'entreprise, qualité du service rendu aux consommateur·rice·s, dimension alternative de La Cagette, valeurs fondamentales sous-tendant nos différents points de vue, pragmatisme, temporalité.

4) Listing des craintes et des envies par rapport au sujet :

Perte de chiffre d'affaires, perte de liberté, perte de sens, perte du respect du bien être des salariés, perte de confort pour l'acheteur·rice, crainte d'un conflit indépassable, importance de la décision collective (question du pouvoir et risque du conflit de loyauté pour les salariés)

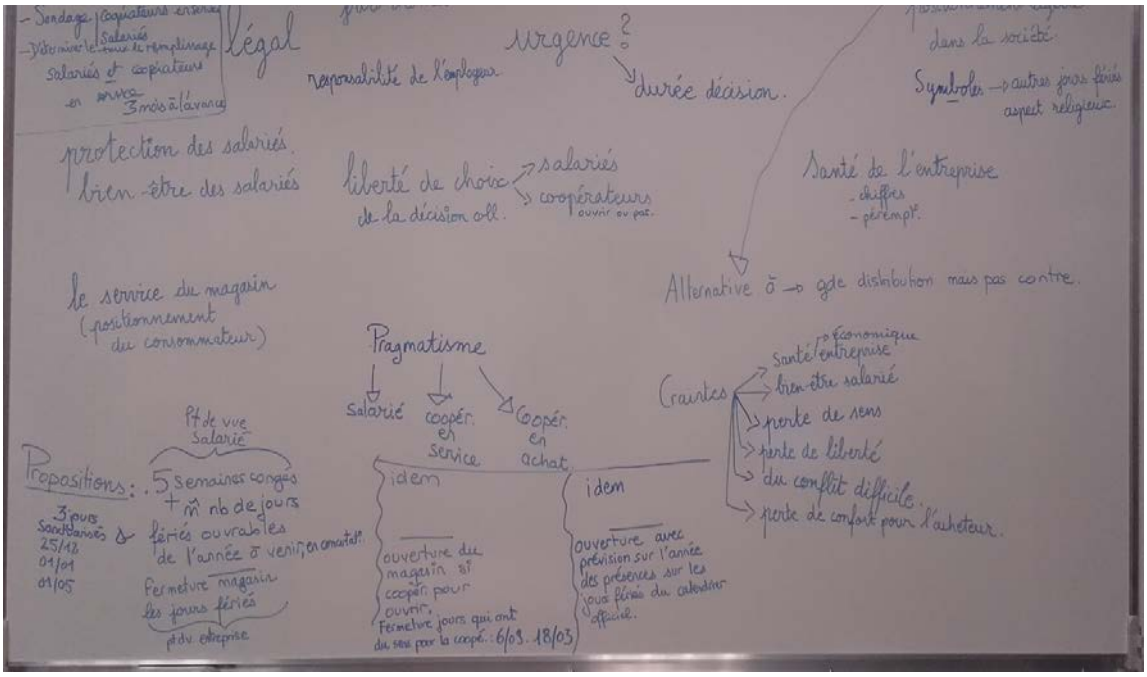

Proposition (pour un an, pour l'année 2018)

En plus des cinq semaines légales de congés payés et du premier mai, la coopérative offre à ses salariés les jours de congé suivants :

- le 25 décembre et le 1er Janvier
- un nombre de jours de repos calculé de la manière suivante : nombre de jours fériés ouvrés de l'année - 3 jours (1er Janvier, 1er Mai, et 25 décembre)

Ces jours pourront être posés soit le jour férié en question soit un autre jour de leur convenance, en tenant compte de l'impératif de maintenir le magasin ouvert les jours ouvrables non fériés.

Les coopérateur·rice·s inscrit·e·s sur des services prévus pendant les jours fériés doivent confirmer leur présence dans un sondage lancé trois mois en avance par un salarié. Les volant·e·s seront également sollicité·e·s.

L'ouverture du magasin dépendra alors de trois éléments :

- Le nombre de salariés suffisant (minimum deux salariés)
- Le taux de remplissage suffisant des créneaux (services remplis au minimum aux deux tiers)

Les salariés peuvent proposer une ouverture à horaires réduites (11h-19h)

NB : Pourquoi on travaille par consentement et pas par vote (sur cette question comme sur une autre) ? Quand on vote, le choix de la majorité "écrase" le choix de la minorité. Quand on travaille par consentement, on travaille tou·te·s ensemble pour s'aligner et trouver une solution qui corresponde à tout le monde.
La ligne directrice du comité jour férié est laisser à chacun·e la liberté de choix de venir travailler, et acheter ou pas à La Cagette les jours fériés.

Une objection a été soulevée par Alix : glissement entre le traitement des jours fériés d'une part (c'était le sujet du comité) et imaginer qu'ils sont sujets à compensation d'autre part (ce qui équivaudrait à donner des jours de congé supplémentaires aux salariés). Répondre à une question ne doit pas donner une solution sur un autre sujet sans que ce deuxième sujet fasse l'objet lui aussi de réflexion : les conditions de travail des salariés et leurs jours de congés sont en train d'être abordés par le comité de suivi des salariés qui émettra des propositions prenant en compte une globalité de paramètres quant aux conditions de travail et au Code du travail (en concertation avec les salariés évidemment).

On se retrouve pour la réunion suivi salariés le 18/12 à 19h à Balard (comitesalaries@lacagette-coop.fr) **puis le comité jours fériés (joursferies@lacagette-coop.fr) se réunira fin janvier pour affiner la proposition et la présenter au forum suivant.**

Autre proposition indépendante :

Rajoute-t-on des jours fériés spécifiques à La Cagette ?
Objection d'Alix: Afin d'éviter les glissements sémantiques qui amènent incidemment à de faux raisonnements : on ne crée pas des jours fériés, ni dans une entreprise ni ailleurs. On décrète si on le veut des jours de congés supplémentaires à ceux prévus par la loi ; c'est la loi qui liste 11 jours appelés fériés et le Larousse dit : la définition de "jour férié" est jour de fête légale en principe chômé.

VII. Retour sur l'enquête réalisée en 2017 : qui sont les participant·e·s de La Cagette ?

Une étude sociologique a été réalisée par Antonin et Elie (deux de nos valeureux salariés) entre mai et juillet 2017. Un questionnaire de 111 questions a été envoyé à tou·te·s les membres de notre coopérative naissante.

Alice Simon, qui a accompagné Elie et Antonin dans leur méthodologie d'enquête, propose de relancer le groupe de travail "Recherche". A la fois poursuivre l'enquête au travers des programmes de recherches MSH (Maison des Sciences Humaines) et confirmer nos hypothèses par du qualitatif.

Tout le monde est la ou le bienvenu.e dans ce groupe, wanted chercheur·se amateur·rice mais aussi confirmé·e·s !

Les résultats suivants sont le fruit de leur travail. Ils sont représentatifs de la population de La Cagette en août 2017. Retrouvez le support de la présentation ici.

Globalement, qui étions nous à La Cagette au printemps / été 2017 ?

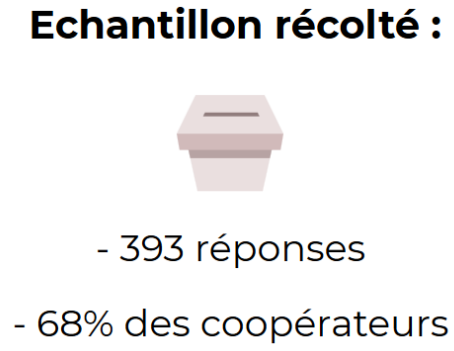

- Majoritairement des femmes (68%)
- Sur-représentation des 25-35 ans : c'est l'âge des fondateur·rice·s du projet, il peut y avoir un effet entraînant (je fais adhérer mes ami·e·s au projet…). C'est aussi l'âge de l'insertion dans la vie professionnelle, et celui où on n'a pas (encore ?) de famille nombreuse.
- Sur-représentation des jeunes retraité·e·s : elles et ils ont plus le temps de s'investir dans des projets que les actif·ve·s.
- Un haut niveau d'études : 55% des membres ont un niveau bac+5 ou plus (<10% dans la société française) / 5% n'ont pas le niveau bac (55% dans la société française)
- Sur-représentation des personnes en situation de précarité (24% des personnes gagnent moins de 900€/mois)

Ces éléments ont permis de formuler l'hypothèse que La Cagette est un vivier de personnes en "déclassement" : leur niveau économique ne correspond pas à leur niveau de diplôme.

Ces résultats varient en fonction du niveau de participation !

<u>Qui participe à La Cagette et comment ?</u>

Antonin et Elie ont défini 4 niveaux de participation

- 32 porteur·euse·s de projet : ce groupe, qui est le plus actif au sein de La Cagette, présente des particularités : population essentiellement masculine, surdiplômée, “précaire” et “en déclassement”, sur-représentation des retraité·e·s, sans emplois, CDD/intérim

Les 3 autres cercles sont plus représentatifs de la population Cagettienne décrite plus haut

- 1er cercle : personnes participant + de 3h par mois au projet, venant ponctuellement aux forums / AG, participant ponctuellement à des groupes de travail
- 2e cercle : personnes qui respectent l’engagement de travailler 3h, pas plus et pas moins : ce cercle comporte le plus de personnes.
- 3e cercle : groupe inactif (jamais de réunion, de forum, de bénévolat)

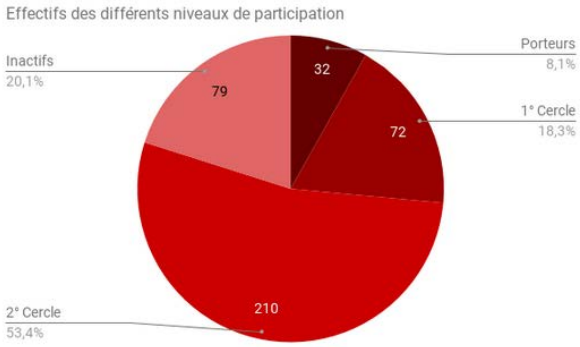

<u>Représentations et objectifs investis dans La Cagette</u>

Lorsqu’ils ont demandé aux membres de donner leur avis sur l’objectif principal de La Cagette, le terme qui est le plus revenu était “consommer” (mieux, plus juste etc..).

D’autres termes évoqués (par ordre de citation) : l’alternative au capitalisme, la question des producteurs (juste rémunération etc..), le social, le vivre ensemble, l’éthique (dans le sens consommer responsable), et enfin l’organisation.

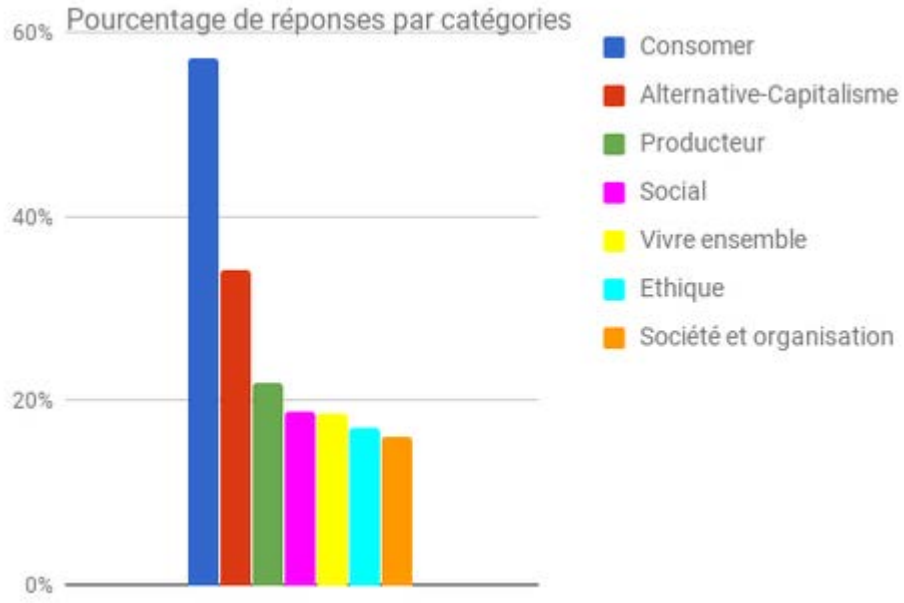

Lorsqu'ils nous ont demandé quelle était la raison principale pour laquelle nous avons rejoint La Cagette, le terme "participer" est arrivé premier, alors qu'il était très peu présent dans les réponses à la première question.
Les autres termes reviennent.

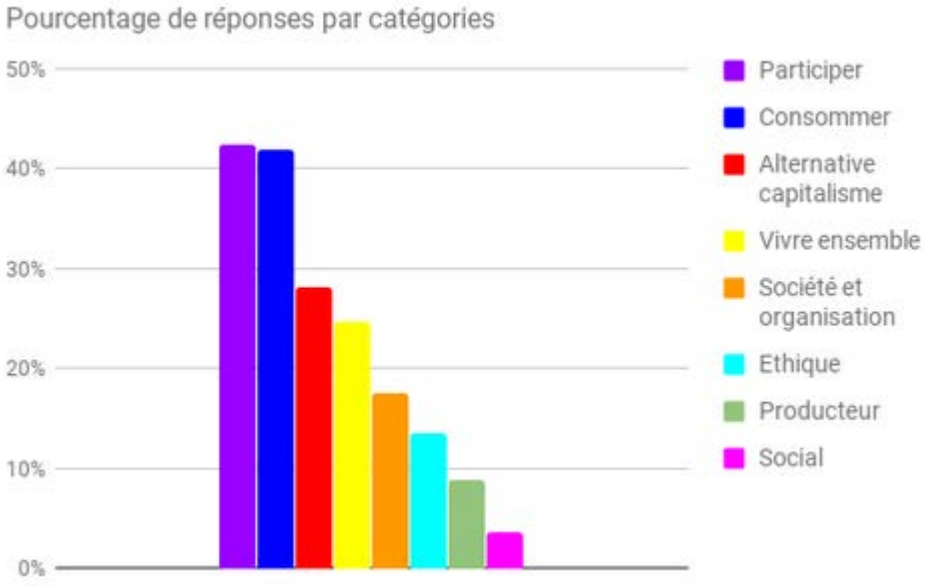

Les porteur·se·s de projet ont plus évoqué les registres liés au militantisme.

"Social"

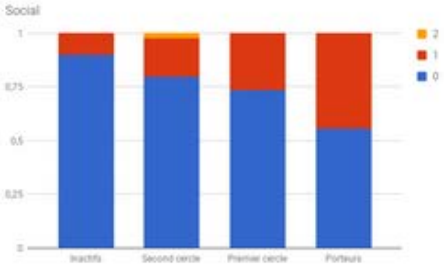

"Société et organisation"

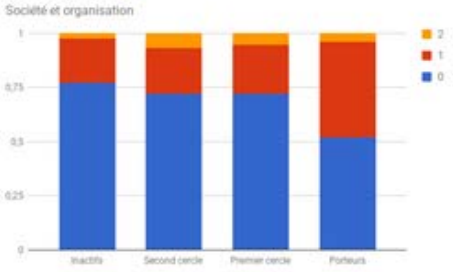

"Alternative au capitalisme"

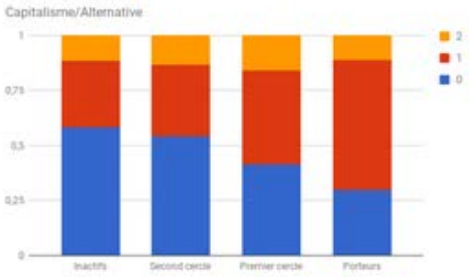

Les personnes les plus extérieures au projet, même si elles ont plus fréquemment parlé de “consommer” comme objectif à La Cagette, sont celles qui dépensent le moins d’argent au supermarché. Plus on participe, plus on consomme.

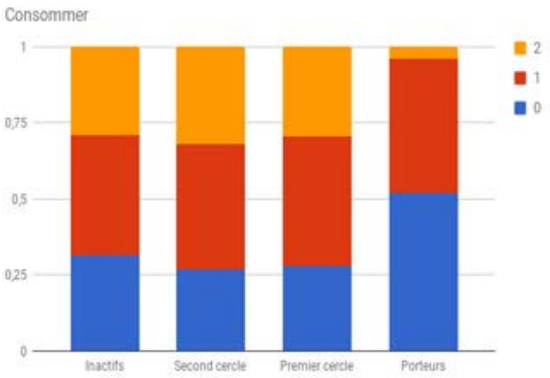

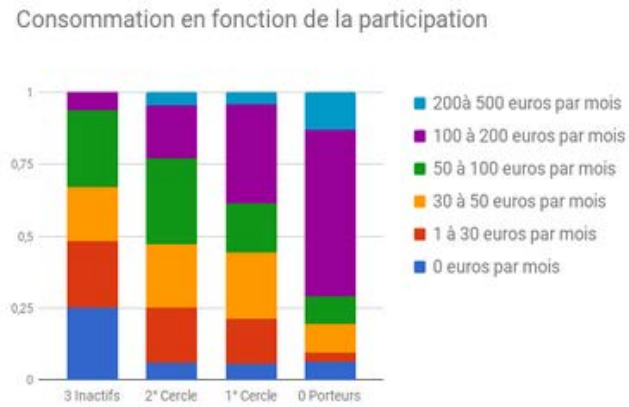

<u>D’où des perspectives et des questions pour renforcer notre projet en terme de gestion et d’organisation :</u>

- **Comment permettre la participation d’un nombre croissant de membres ?**
- **Comment faciliter l’intégration de nouveaux membres ?**

- **Comment prendre en compte les besoins de cell·eux qui ne participent pas ?**
- **Comment concilier la démocratie d'AG (1 personne = 1 voix) et la démocratie participative ? Comment résoudre la tension entre la démocratie de fait et la démocratie participative ?**

2 pistes de travail :

Accueillir dans la Cagette
Former un comité pour expérimenter une méthode d'intelligence collective autour de l'espace membre du site web de la cagette et d'un café associatif.

Des valeurs aux principes et aux actes :
Former un comité pour organiser un format participatif sur le thème de la répartition des rôles, de la connaissance et du travail dans la Cagette.

VIII. Point communication

Peu d'entrées pour voir le documentaire Food Coop lors de la dernière projection du 14 octobre au cinéma Nestor Burma. Le Cinéma l'Utopia ne le projette plus pour le moment, mais il est en vente à l'accueil du cinéma pour une somme modique en amenant sa clé usb.

En revanche projection du Film "Le meilleur suffit" de Denys Piningre le 19/12 à 10h30 à l'Utopia (ouverture à 9h45 pour le petit dèj). Informations dans la prochaine Gazette à venir.

05/12 : conférence débat organisé par l'asso le café de la vie, sur le thème de la grande distribution "Utopie" ? au Dôme

08/12 : projection au diagonal du film "Utopia" sur la coopérative Vio.me (un de nos producteurs de savons et produits de nettoyages) suivi d'un débat.

15/12 : Théâtre Forum à la Gerbe (rue Chaptal) à 19h avec la compagnie des nuits partagées. Manifestation dans laquelle la compagnie nous fait participer et improviser autour du thème "consommer autrement". Bénédicte préparera une soupe pour l'occasion !

Calendrier de l’Avent inversé : Les produits seront donnés à l’association humanitaire de Montpellier. Organise un Grand Noël le 24 décembre à Montpellier, pour venir en aide aux plus démuni·e·s et que chacun·e ait un Noël.

Prochain Forum:
Lundi 8 janvier 2018 18h45 - Salle de Bridge 30 rue Balard